Restauration du Patrimoine Bâti

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ARFAB POITOU-CHARENTES DOS SANTOS Philippe 05.49.45.89.72 arfab-poitou-charentes@orange.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Artisans, Entrepreneur et tout intervenant désirant une qualification CIP par la CAPEB.

Préreguis pédagogiques :

Pas de pré-requis pour participer à la formation. Pour l'obtention du label CIP PATRIMOINE (valable 4 ans): Avoir réalisé au moins 2 chantiers à connotation patrimoniale depuis moins de 4 ans.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquisition des connaissances de base pour les artisans qui interviennent sur le patrimoine bâti afin de disposer des principales compétences inhérentes à la réglementation et aux normes qui régissent le bâti ancien (Bâtiments construits avant 1948). Savoir identifier les pathologies et les diagnostiquer pour la mise en œuvre d'un dossier d'intervention sur le patrimoine bâti. Constitution d'un dossier de validation CIP à transmettre à la commission de la CAPEB pour l'obtention du Certificat d'identité Professionnel/Patrimoine

Contenu et modalités d'organisation

JOUR 1: La notion de patrimoine, conservation et restauration. Connaître les différents intervenants et acteurs du patrimoine, l'organisation administrative, la législation et la réglementation du patrimoine. Organigramme des professionnels du patrimoine La politique du patrimoine ses services et associations, méthodologie d'approche et de contact avec les administrations et les différents intervenants du patrimoine. Le code du patrimoine. La nouvelle loi du 7 juillet 2016 relative à la Liberté de Création, à l'Architecture et au Patrimoine : modalités d'applications et incidences. Les fournisseurs spécifiques du patrimoine. Maîtrise du vocabulaire couramment utilisé par les acteurs du patrimoine, Identifications et classification des différents types d'ouvrages. Problémantique spécifique d'intervention aux ouvrages religieux, le mobilier et l'immobilier. Contrôle et évaluation des acquis. JOUR 2: Description technologique des ouvrages et systèmes constructifs anciens et leur environnement. Description technologique des différents types de matériaux anciens de construction. Adéquations et inadéquations entre matériaux anciens et modernes. Expertise archéologique générale des différentes campagnes de construction d'un ouvrage en en vue de sa restauration et (ou) d'une remise d'offre technique et financière. Méthodologie de diagnostic d'un ouvrage. Détermination des paramètres liés à l'installation de chantier. Etude et constitution d'un cahier des clauses techniques particulières spécifique à un ouvrage du patrimoine, mode de métré, estimatif. Etude des fascicules techniques du Ministère de la Culture. Hiérarchisation des interventions avec la prise en comptes des aléas climatiques. Contrôle et évaluation des acquis JOUR 3: Présentation des services de l'Architecture et du Patrimoine. Exercices pratiques sur site : diagnostic et propositions d'interventions sur un bâtiment existant. Chaque stagiaire réalise un pré dossier d'évaluation. Visites de sites. Contrôle et évaluation des acquis. Constitution du dossier

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00512579	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Angoulême (16)	ARFAB POITOU- CHARENTES		Non éligible	FPC
00540612	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Angoulême (16)	ARFAB POITOU- CHARENTES		Non éligible	FPC